

CONSEIL MUNICIPAL

16 mars 2021

- Bâtiments communaux : le presbytère

Décision est prise de vendre le presbytère en privilégiant les habitants du village ou des gens ayant des attaches avec la commune.

Une information arrivera bientôt dans les boîtes à lettres des habitants de la commune.

- Bâtiments communaux : la mairie

Suite à nos consultations, le conseil décide la construction d'un nouveau bâtiment communal qui remplacera la mairie actuelle.

Le cabinet Let's go architectes est choisi pour ce projet et la maîtrise d'œuvre.

- Demande d'achat de terrain

Nous avons eu une demande d'achat d'un terrain sur un bien de section à Besse, d'une superficie de 140 m². Le conseil valide cette demande.

- Commission des impôts

Elle se réunira mercredi 24 mars. Cette année, tous les représentants désignés sont hors conseil municipal, excepté Grégory Charreyre, maire, qui est représentant de droit de cette commission.

- Vaccinations

Sur notre commune habitent 31 personnes de 75 ans et plus. 2 personnes ont refusé d'être vaccinées ; toutes les autres ont été vaccinés et ont reçu les deux doses, exceptées deux personnes qui n'ont eu que la première dose actuellement.

- Achat du tracteur

Nous avons fait une demande de subvention DETR (état) et fonds 199 (département) pour l'achat de ce matériel.

Actuellement, nous avons eu une réponse du département, nous pouvons prétendre à une subvention de 14 036 €. Pour la DETR, la subvention pourrait être de 9 288 € mais nous n'avons pas de réponse actuellement.

Notre premier devis s'élevait à 35 000 €, pour un tracteur d'occasion nu.

Nous sommes finalement intéressés par un engin plus cher, mais neuf, au prix de 55 000 € tout équipé.

- Présentation du conseil municipal jeunes

Le conseil municipal jeunes s'est réuni deux fois. Les conseillers ont beaucoup d'idées. Les flyers concernant les panneaux « ralentir » ont été distribués dans les villages. Les jeunes réfléchissent également à un autre projet, un parcours de santé et une piste de vélo cross.

- Vitesse sur la commune

Un demande de panneaux limitant la vitesse à 50 dans les villages va être faite. Elle complétera les panneaux demandés par le conseil municipal jeunes.